



Petite Ecole d'Hydra
ALGER

mission
laïque
française

COTISATIONS 2023/2024 (à titre informatif)

PRIX - CONDITIONS DES PAIEMENTS DES COTISATIONS ET AUTRES FRAIS

Le montant par période des cotisations scolaires constitue un forfait basé sur les frais généraux de l'établissement augmenté d'un droit d'entrée seulement la première année, et de frais déductibles de réservation de place, chaque année scolaire. Les appels à cotisations sont effectués sur les deux périodes pédagogiques (au semestre).

Tous les frais supplémentaires (transport, examens, voyage scolaire, activités périscolaires, ...) ne sont pas compris dans la cotisation initiale.

CATÉGORIE DE COTISATION	ENTREPRISE ET NATIONALITÉ DE L'ENFANT	FRAIS DE 1ère INSCRIPTION (Droit d'entrée avec la facture 1ère période)	FRAIS DE RÉSERVATION DE PLACE (MAI ou JUIN 2024)	COTISATION SCOLAIRE 1ère PÉRIODE (2) (01/09/24 au 31/01/25)	COTISATION SCOLAIRE 2ème PÉRIODE (2) (01/02/25 au 30/06/25)	FRAIS DE CANTINE PAR PÉRIODE
A	Enfants de sociétés fondatrices (1) et adhérentes de l'école et de l'Ambassade de France	100 000 DZD	70 000 DZD	575 000 DZD	575 000 DZD	60 000 DZD
B	Enfants de l'Union européenne			775 000 DZD	775 000 DZD	
C	Enfants hors Union européenne			925 000 DZD	925 000 DZD	

(1) Accor, BNP Paribas, CFAO, Danone, Promasidor, Razel, Renault, Sanofi, Schlumberger, Schneider Electric, Société Générale, Total, Wataniya (Ooredoo), Alcatel, Bergerat Monnoyeur, Lafarge, Saipem, Suez, Tango, General Electric, KOU.GC

(2) Les cotisations annuelles scolaires sont calculées sur la base d'un euro à 160 dinars. Dans l'éventualité d'une évolution supérieure à plus ou moins 5% du taux de change, le comité de gestion se réserve le droit d'ajuster les cotisations scolaires en cours d'année 2024-2025

Association Petite Ecole D'Hydra
Lieu-dit Doudou Mokhtar – Lot A et B
HYDRA 16035 Alger

Contact pour vos questions administratives : secretariat.alger@gmail.com
Contact pour vos questions cotisations/finances : compta.apeh.alger@mlfmonde.org